



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

droits de mutation

Question écrite n° 70061

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge M. le Premier ministre sur la situation d'urgence financière dans laquelle de nombreuses collectivités se trouvent. En effet, le marasme du marché immobilier a fait chuter brutalement les recettes tirées des droits de mutation, ressources importantes des départements, au moment même où la demande d'aide sociale, au coeur de leurs compétences, explose. Elle l'interroge sur les pistes à l'étude permettant aux collectivités de sortir de cette impasse financière.

Texte de la réponse

Le Premier ministre, conscient que certains départements connaissent des difficultés financières, a pris connaissance avec intérêt du mémorandum présenté par l'Assemblée des départements de France à ce sujet. Il a confié au directeur général des services du conseil général du Rhône une mission technique sur la consolidation des finances des départements afin d'identifier les mesures pérennes et globales qui leur permettront de sortir de cette situation sans alourdir les prélèvements obligatoires déjà élevés. En effet, si le développement depuis plusieurs décennies du rôle de proximité des départements, notamment en matière sociale s'est accru, l'État a toujours veillé à compenser ces nouvelles charges. À cet égard, il transfère chaque année près de 100 milliards d'euros aux collectivités locales. Cependant, confrontés à la crise économique, il s'avère que certains départements doivent faire face à une croissance de leurs dépenses et à une baisse de leurs recettes. Aussi, la mission en cours devra faire un diagnostic précis de la situation et proposer des solutions innovantes, notamment en termes de péréquation financière entre les départements ; d'amélioration du pilotage des dépenses d'action sociale, de mutualisation de certaines fonctions logistiques et de gestion. Cette mission s'achèvera le 15 avril 2010, ses conclusions feront l'objet d'un échange approfondi entre l'État et les départements.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70061

Rubrique : Enregistrement et timbre

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 février 2010, page 960

Réponse publiée le : 2 mars 2010, page 2331